# SEMAINE DE FORMATION "À LA CARTE" : FABRICATION DES OUTILS DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

### Descriptif

#### Une semaine pratique sur les énergies locales et renouvelables! Le programme à la carte comporte :

- 3 jours pour fabriquer le cuiseur solaire parabolique Alter'Sol 200

Ce cuiseur parabolique développe une puissance optimale de 1 800 watts, permettant de cuire tous types de plats, y compris du pain. Conçu par Alter'éco 30, ce modèle est réalisable avec un outillage simple, de façon à être facilement reproductible. À l'issue du stage, nous fournissons aux participants les plans, gabarits et notice de fabrication détaillés du cuiseur, afin de pouvoir le construire de façon autonome!

Le cuiseur construit durant la formation sera proposé à l'un des participants par tirage au sort, en fin de formation ; le gagnant pourra alors l'emporter, moyennant le règlement du coût des matériaux (200 €).

- 1 jour de construction du cuiseur isotherme Éco'cot: il permet d'économiser de 40 à 80% de l'énergie de cuisson! À l'issue de la formation, chaque participant repart avec son exemplaire de l'Éco'cot.
- 2 jours d'Ateliers libres sur les outils de l'autonomie énergétique. Chacun apporte ses réalisations et son outillage. Démonstrations et ateliers de construction libre.

### Conditions d'inscription

Pour vous inscrire aux formations "Fabrication du cuiseur solaire parabolique *Alter'Sol 200*" et "Fabrication du cuiseur isotherme *Éco'cot*", vous devez :

- 1/ Adhérer à Alter'éco 30 (si ce n'est déjà fait). Pour cela, vous il suffit au choix :
- De compléter et de nous envoyer le bulletin d'adhésion (page 4), avec un règlement par chèque (10€/année civile) à l'ordre d'Alter'éco 30 (distinct du montant du stage).
- Ou vous rendre sur <u>notre page HelloAsso</u>: <u>https://www.helloasso.com/associations/alter-eco-30</u>, et suivre les étapes d'adhésion (règlement par Carte Bleue).

2/ Vous inscrire à la formation en complétant et en nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous, accompagné d'un chèque d'arrhes équivalent à 50% du tarif selon votre situation (voir la rubrique Tarifs ci-dessous).

Pour les personnes souhaitant participer uniquement aux ateliers libres, il suffit d'envoyer une demande d'inscription directement par mail à : <u>altereco30@gmail.com</u>.

Pendant les formations, des solutions d'hébergement sont disponibles sur place : emplacements camping, lits simples en dortoir ou dans un gîte. Pour connaître les disponibilités et tarifs, nous contacter par mail.

### <u> Tarifs - Semaine de formation complète (6 jours)</u>

Tarif "Particuliers" (Auto-financement): 275 €

Tarif "Particulier solidaire" (Étudiants, bénéficiaires du RSA) : nous contacter

### Tarifs - À la carte

### Fabrication du cuiseur solaire parabolique Alter'Sol 200 (3 jours)

- Tarif "Particuliers" (Auto-financement): 180 €
- Tarif "Particulier solidaire" (Étudiants, bénéficiaires du RSA) : nous contacter

### Fabrication du cuiseur isotherme Éco'cot (1 jour)

- Tarif "Particuliers" (Auto-financement) : 95 € (matériaux inclus : chaque participant repart avec son modèle)
- Tarif "Particulier solidaire" (Étudiants, bénéficiaires du RSA) : nous contacter

Ateliers libres "énergies" (2 jours) : Participation libre.

### Conditions d'annulation

À compter de la date de réception des arrhes, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Au-delà, les arrhes ne seront plus remboursées (voir CGV).

### Contact & renseignements

Bruno Lorthiois: 06 60 71 46 91 / altereco30@gmail.com / www.altereco30.com

Dates de formation: 4, 5 et 6 mai 2020 (Cuiseur solaire) / 7 mai 2020 (Cuiseur isotherme) / 8 et 9 mai (Ateliers)



### Alter'éco 30

Formations à l'autonomie appliquée Lieu dit « Le moulin des prêtres » ; 1617 Chemin des canaux ; 30600 Vauvert

Association loi 1901 - SIREN 510 373 574 N° d'enregistrement de déclaration d'organisme de formation : 76 300 41 99 30

## COUPON D'INSCRIPTION

Semaine de formation "à la carte" : Fabrication des outils de l'autonomie énergétique

| À retourner par voie postale à : Alter'éco 30, 1617 chemin des canaux, 30600 Vauvert.   |
|---|
| Nom, prénom :   |
| Adresse postale:  |
| Mail (en majuscules), Tél:  |
| Je souhaite participer à (merci de cocher les cases vous concernant) :  |
| □ La semaine de formation complète (du 4 au 9 mai 2020)   |
| □ Fabrication du cuiseur solaire parabolique (du 4 au 6 mai 2020)   |
| □ Fabrication du cuiseur isotherme (7 mai 2020)   |
| □ Ateliers libres "énergie" (8 et 9 mai 2020)   |
| □ Fabrication du cuiseur solaire parabolique (du 16 au 18 janvier 2020)   |
| Je certifie :   |
| - Avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des dispositions relatives à la formation programme, Conditions Générales de Vente, livret d'accueil et règlement intérieur (téléchargeables sur la page "Stages" du site altereco30.com). |
| - Être adhérent(e) de l'association Alter'éco 30.   |
| - Disposer d'une assurance responsabilité civile à jour pendant la durée de la formation.   |
| □ Je joins un chèque pour le paiement des arrhes (50% du stage, à l'ordre d'Alter'éco 30).  |
| □ J'adhère à Alter'éco 30 (bulletin d'adhésion + règlement 10€ par chèque ou sur HelloAsso).  |
| Le/   |



# PROGRAMME

# SEMAINE DE FORMATION "À LA CARTE" : FABRICATION DES OUTILS DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

### L'accueil aura lieu le premier jour de 8h30 à 9h00.

### <u> JOUR 1 - Fabrication du cuiseur solaire parabolique</u>

### Matin (9h00)

- \* Traçage et découpe des profilés
- \* Réalisation des cercles de serrage

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 17h00)

- \* Réalisation des cerclages aluminium
- \* Découpe et préparation des pièces acier

### 10UR 3 - Fabrication du cuiseur solaire parabolique

### Matin (9h00)

- \* Finalisation du support
- \* Pose des pièces de renfort

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 17h00)

- \* Pose des réflecteurs
- \* Assemblage final et test

### 10URS 5 & 6 - Ateliers libre "énergie"

Espace ouvert : apportez votre outillage, vos projets et votre bonne humeur ! Temps d'échanges, de démonstrations d'outils existants, de construction, autour des outils de basse technologie liés aux énergies.

Matin (9h00 à 12h30)

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 17h30)

Bilan (16h30 à 17h): avis, retours des participants-es

### 10UR 2 - Fabrication du cuiseur solaire parabolique

Matin (9h00)

- \* Assemblage des profilés
- \* Pose des cerclages

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 17h00)

- \* Préparation des réflecteurs
- \* Assemblage des pièce du support acier

### 10UR 4 - Fabrication du cuiseur isotherme

Matin (9h00)

- \* Finalisation du support
- \* Pose des pièces de renfort

Repas et pause (12h30 à 13h30)

Après-midi (13h30 à 17h00)

- \* Pose des réflecteurs
- \* Assemblage final et test



# **Alter'éco 30**Formations à l'autonomie appliquée

Lieu dit « Le moulin des prêtres » ; 1617 Chemin des canaux ; 30600 Vauvert

Association loi 1901 - SIREN 510 373 574

N° d'enregistrement de déclaration d'organisme de formation : 76 300 41 99 30

# BULLETIN D'ADHÉSION

| Nom:  |
|---|
| Prénom :  |
| Adresse:  |
| Commune :   |
| Date de naissance :   |
| Mail:   |
| N° de téléphone (fixe ou portable) :  |
| Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Alter'éco 30.  |
| À ce titre, j'adhère à l'objet de l'association et en accepte les statuts qui sont mis à ma disposition sur le site <a href="www.altereco30.com">www.altereco30.com</a> , rubrique « Stages ».  |
| J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours. Le montant de la cotisation est de 10 euros payable par chèque (à l'ordre de l'association Alter'éco 30), ou par carte bancaire sur la plateforme « HelloAsso » : https://www.helloasso.com/associations/alter-eco-30. |
| Fait le / / , à   |
| Signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :  |

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au responsable de l'association.